

WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 27 mai 2015

A l'attention des membres de la
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande d'un permis d'urbanisme pour transformer une maison unifamiliale, construire une extension et une terrasse au premier étage en façade arrière et construire une extension au troisième étage avant de l'immeuble, avenue du Roi Chevalier, 10.

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de nos remarques en ce qui concerne cette demande de permis d'urbanisme.

Nous nous opposons à l'aménagement d'une terrasse au 1^{er} étage. Ce type de dispositif amènera des nuisances sonores pour le voisinage et provoquera des pertes d'intimité dans les jardins voisins par l'effet mirador de cette terrasse.

Nous nous référons à ce propos à un dossier récent de l'avenue de Mai qui proposait ce même type de terrasse sur pilotis et qui a reçu un avis défavorable, notamment pour ce point en particulier.

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Bernard Devillers
Coordinateur